



Quelles sont mes droits si ma mere me met à la porte

Par **pmcc**, le **03/10/2009** à **17:26**

Bonjour, je suis une jeune fille de 20 ans en contrat d'apprentissage dans le milieu du cheval. Rencontrant des problèmes avec ma mère, celle-ci me menace de me mettre à la porte. Quels seraient mes droits ? aurais-je droit à des aides financières pour subvenir à mes besoins (me loger, mes études.....) merci d'avance sincères salutations A.S